



**Organisation  
mondiale de la Santé**

Bureau régional de la Méditerranée orientale

**Comité régional de la Méditerranée orientale  
Soixante et unième session  
Point 9 c) de l'ordre du jour provisoire**

**EM/RC61/INF.DOC.10  
Août 2014**

---

### **Attribution du Prix de la Fondation pour la Recherche sur le Syndrome de Down**

Le Prix de la Fondation pour la Recherche sur le Syndrome de Down a été créé en 1999. La Fondation a été instituée dans le but de décerner un prix à une ou plusieurs personnes ayant apporté une contribution exceptionnelle dans le domaine de la recherche sur le syndrome de Down ainsi qu'une subvention à une ou plusieurs personnes pour des travaux de recherche qui seront entrepris dans le même domaine. Suite à la recommandation du Comité de la Fondation pour la Recherche sur le Syndrome de Down lors de sa dixième réunion, qui s'est tenue durant la soixantième session du Comité régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale, ce dernier a décidé de ne pas décerner de prix pour 2013. Le Comité de la Fondation a également recommandé de réviser le processus d'évaluation des candidatures ; les propositions de modification seront communiquées aux membres dudit comité pour approbation lors de sa réunion durant la soixante et unième session du Comité régional. Bien que le Prix de la Fondation pour la recherche sur le syndrome de Down soit normalement décerné une année sur deux, le Comité a également demandé de lancer un appel à candidatures en 2014 pour une attribution du Prix en 2015.